



**COMMUNAUTÉ DE
COMMUNES
VAL ÈS DUNES**
1 rue Guéritot
14370 ARGENCES
☎ 02 31 15 63 70

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

L'an deux mille vingt-deux le dix sept novembre à dix-neuf heures, le Conseil communautaire, légalement convoqué, s'est réuni à la salle des fêtes de la commune d'Emiéville sous la présidence de M. Philippe PESQUEREL.

Date de convocation :
10.11.2022
Date de publication :

24-11-2022

Nombre de conseillers :	
En exercice	39
Présents	31
Titulaires	30
Suppléant	1
Pouvoirs	6
Votants	37
19h05 Arrivée titulaire	+1
Votants	38
19h07 Arrivée titulaire	+1
Votants	39
Quorum	20

Etaient présents : M. Dominique DELIVET, Mme Brigitte FIQUET-ASSIRATI (arrivée à 19h05), M. Gilbert GEMY, Mmes Marie-Françoise ISABEL, Lydie MAIGRET, MM. Richard MARTIN, Jacques-Yves OUIN, Mmes Ann BAUGAS, Nathaly MONROCQ, M. Philippe PESQUEREL, Mme Florence SERANDOUR, MM. Guillaume LECOEUR, Eric MARGERIE, Mme Sophie de GIBON, MM. Michel CRUCHON, Jean-Pierre QUILLET (suppléant de Laurent DECLERCK), Stéphane AMILCAR, Mme Régine ÉNÉE, M. Henri LEHUGEUR, Mme Coralie ARRUEGO, M. Stéphane CASTEL, Mme Alexandra LEPINAY, MM. Matthieu PICHON, Alexandre PIGEONNIER, Mme Sylvie SALLE, MM. Joël DUGUEY, Claude FOUCHER, Mme Patricia LECOMTE, MM. Didier LEMONNIER, Alain BOHEME (arrivé à 19h07), Patrice MARTIN, Mme Laurence MORIN et M. Jean-Pierre FORGEAS formant la majorité des membres en exercice.

Absents excusés : Mmes Florence GUERIN (pouvoir à Marie-Françoise ISABEL), Magali LONCLE (pouvoir à Eric MARGERIE), MM. Eric DUVAL (pouvoir à Michel CRUCHON), Laurent DECLERCK, William HERFORT (pouvoir à Régine ENEE), Philippe PIARD (pouvoir à Patrice MARTIN), Alain PORQUET (pouvoir à Philippe PESQUEREL).

Secrétaire de séance : Mme Alexandra LEPINAY

N° 2022 / 158

Objet :

OTRI

**Résiliation de la
convention d'accès à
la déchèterie des
communes de Caen la
mer**

Par délibération en date du 8 avril 2021, la Communauté de communes Val ès dunes a conclu deux conventions d'accès à la déchèterie à Moulton pour les habitants de Caen la mer et Lisieux agglomération, historiquement rattachées au SMEOM de la Région d'Argences. La Communauté Urbaine Caen la mer a exprimé sa volonté de mettre fin à cette convention d'accès avant son terme au 31 décembre 2023. Il convient donc d'accepter cette résiliation anticipée.

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

↳ Accorde à Caen la mer la fin anticipée à la convention d'accès à la déchèterie otri, avec effet au 1^{er} janvier 2023 ;

↳ Autorise M. le Président à signer l'avenant correspondant.

Pour extrait conforme,

La secrétaire de séance,
Alexandra LEPINAY

Le Président,
Philippe PESQUEREL

